



**Agence des temps
de la MRC de Charlevoix-Est**
Pour mieux concilier travail et vie personnelle

Numéro 12

Mars 2012

Le Bulletin mensuel du laboratoire rural en conciliation
travail-vie personnelle de la MRC de Charlevoix-Est



Le tempo Charlevoisien

Chronique Tic Tac - Actualités

Pour penser et agir famille !

En collaboration avec les municipalités, les représentants des questions familiales (RQF), les « comités famille » et le Carrefour Action municipale et famille (CAMF), la MRC de Charlevoix-Est procède actuellement au suivi et à l'évaluation de sa politique familiale 2008-2011.

Cette démarche, essentielle au succès de la politique, vise à dresser un portrait de l'état d'avancement des mesures prévues au plan d'action et permettra d'établir un bilan de ce qui a plus ou moins bien fonctionné, de valider l'intérêt de certaines mesures, de faire des ajustements si nécessaire et ultimement, de se propulser vers un prochain plan d'action.

Pour Jacques Lizée, formateur au CAMF, le "Penser et agir famille" d'une PFM ça veut aussi dire être préoccupé par la conciliation travail-famille-études et le concept peut notamment s'exprimer par la prise en compte des horaires des parents dans l'offre municipale: "Si nous trouvons important que les enfants aient du temps en famille, il faut adapter les services aux horaires et au quotidien des parents travailleurs".

Municipalité+Famille, volume numéro 9.1 - Hiver 2012

Vous pouvez consulter en ligne la politique familiale de la MRC de Charlevoix-Est au:
www.mrccharlevoixest.ca/developpement-regional/politique-familiale.aspx

Ici Maintenant - Ce qui se passe chez nous

Un exemple de garderie atypique pas loin de chez nous

Le Centre de la petite enfance Au pays des lutins est ouvert depuis 1 an et offre les services de garderie en journée, en soirée (15 h à 1 h) et les fins de semaine. Il s'agit d'un modèle unique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au total, 63 enfants de 0 à 5 ans bénéficient d'un milieu épanouissant à raison de 7 \$ par jour.

« Nous pensons que notre CPE répond aux besoins de la population. Nous avons bien vu que les gens ne travaillent pas tous durant la journée. Il y a aussi des parents qui sont au boulot en soirée et les fins de semaine. Nous savions que les parents, dont les horaires ne sont pas réguliers, épuisent rapidement le réseau familial pour la garde des enfants et que les jeunes vivent une certaine instabilité. En offrant des horaires de soirée et de fins de semaine, ça aide tout le monde », explique Maude Dallaire, directrice générale du CPE Au pays des lutins.

Selon la ministre James, il serait souhaitable qu'il y ait plus de garderies de ce genre au Québec, toutefois : « il faut savoir que nous ne pouvons coller le modèle à toutes les villes et toutes les régions. Il faut tenir compte des réalités québécoises. Ça nous prend un bon portrait et il faut savoir offrir le bon service ».

<http://www.cyberpresse.ca/le-quotidien/actualites/2011/06/29/01-4413496-volande-james-inaugure-la-grange-aux-lutins.php>

Décalage horaire - Pratiques et idées d'ailleurs

En France, l'**Observatoire de la parentalité en entreprise** a mené en 2011 le 3e volet de son « baromètre de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ». Ce volet destiné aux salariés a été réalisé sous forme de sondage en ligne auprès de plus de 1200 salariés ayant des enfants de moins de 25 ans au foyer. En résumé, cette étude démontre que la CTVP reste une préoccupation essentielle des salariés et fait l'objet d'une attention croissante dans les entreprises.

Plus spécifiquement, en tête des priorités des salariés-parents, nous retrouvons les mesures d'aides financières, dans un contexte où, comme au Québec, revenus et pouvoir d'achat des ménages évoluent peu. Ainsi, 29% des salariés-parents privilégient parmi l'ensemble des mesures proposées « l'aide au financement de la scolarité et des études », ou encore « des mutuelles avantageuses pour les familles ».

Parmi les services (payants) que les employés souhaiteraient voir mis en place dans l'entreprise, viennent en priorité des solutions ponctuelles de garde des enfants (32%), l'accès à des services facilitant la vie quotidienne de la famille (30%) ainsi que des solutions permanentes de garde des enfants (garderie en milieu de travail, 29%).

Parmi les autres priorités, il est question d'organisation et d'aménagement du temps de travail, notamment le travail à domicile, le travail à temps partiel facilité ainsi que les règles simples de vie quotidienne du type « éviter les réunions tôt le matin ou tard le soir ».

Pour consulter l'ensemble des résultats de l'étude, visitez le <http://www.observatoire-parentalite.com/barometre-2011.html>

Nous en profitons pour vous rappeler que l'Agence des temps conduira cette année sa phase de consultation destinée aux parents-travailleurs de Charlevoix-Est. Gageons que nos préoccupations ne seront pas si éloignées de celles de nos cousins français....

Le temps de savoir

Une démarche d'implantation d'une politique de CTF, c'est pas sorcier !

L'implantation d'une politique de CTF vise à développer une relation de collaboration « gagnant-gagnant » entre la direction et les employés. Le bon fonctionnement de l'organisation et l'établissement de compromis satisfaisants pour chacune des parties doivent être les principales préoccupations. En résumé, les principales étapes sont :

1- l'analyse des besoins

- o mettre en place un comité mixte composé de représentants du personnel et de membres de la direction de l'entreprise
- o Dresser la liste des principaux problèmes en matière de CTF, du point de vue des employés, à l'aide de discussions ou d'un sondage
- o Dresser la liste des principaux problèmes en matière de CTF, du point de vue de l'employeur
- o Dresser la liste des solutions existantes

2- l'élaboration et l'implantation de la politique

- o déterminer les mesures, officiellement et par écrit, pour répondre aux besoins signalés et établir des priorités

o au besoin, modifier l'organisation du travail ou explorer d'autres façons de faire
o faire connaître les mesures choisies à l'ensemble du personnel

3- le suivi

o recueillir les commentaires des gestionnaires et ceux des employés
o vérifier l'utilisation des mesures et leur efficacité pour répondre aux besoins exprimés
o apporter des modifications si nécessaire

<http://www.travailfamille.com/>
www.mfa.gouv.qc.ca

Veillez noter que le MFA a produit une série de fiches et d'outils sur la conciliation travail-famille (CTF) à l'intention des entreprises et, plus particulièrement, des petites et moyennes entreprises. Ceux-ci visent à les aider à mettre en place des mesures de CTF dans les milieux de travail. De plus, le MFA offre un Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille, pour plus d'informations :

<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/entreprises/Pages/outils-du-mfa.aspx#fiche>
<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/programme/Pages/milieux-travail.aspx>

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).